

PHONOPLANETE La Grande Aventure du Son Enregistré



Le phonographe est le premier produit de consommation de masse à avoir pénétré nos foyers, avant la radio et l'électricité. Plus tard, en 1930, au centre d'un film célèbre de René Clair "*à nous la liberté*", qui servit de canevas à Chaplin pour "*les Temps Modernes*", le phonographe est montré comme l'emblème de la production industrielle moderne. Son histoire au cours du XXe siècle est en effet celle d'une évolution phénoménale.

Aujourd'hui, l'industrie musicale est omniprésente dans nos existences par la télévision, la radio, les sites de téléchargements, les disques et la diffusion de musique dans la plupart des lieux publics.

A travers environ 150 machines d'époque et en état de fonctionnement, le **Musée du Son Enregistré** évoquera les différentes étapes de l'évolution technique, des premiers appareils à cylindres et à disques sous les formes les plus représentatives jusqu'aux dernières technologies. Une quarantaine d'affiches d'époque viendront illustrer et agrémenter le musée. Nous ferons aussi des parallèles entre les plus importants artistes d'hier et d'aujourd'hui.

Un total de 8000 enregistrements, 2000 documents et 2000 photos seront consultables sur simple demande.

PHONOPLANETE

La Grande Aventure du Son Enregistré

26, avenue Trudaine – 75009 Paris

phonoplanete@gmail.com – 06.80.61.59.37

Il n'existe pas à Paris de musée lié au son. La Bibliothèque Nationale de France ou encore Radio France ont bien chacun un fonds d'appareils ou de disques mais rien d'accessible au public. L'association Phonoplanète a donc été formée pour palier ce manque et créer le *Musée du Son Enregistré*.

Quels sont les objectifs de ce musée ?

Il s'agit de partager avec le plus large public possible l'histoire des technologies de l'enregistrement.

D'où vient le fonds du musée qui sera exposé ?

Gérald Aro collection privée. Il est en France l'un des spécialistes consultés pour des expertises. C'est cette collection privée, l'une des plus importantes tant en qualité qu'en quantité actuellement en Europe, que Gérald Aro met à la disposition de l'association Phonoplanète.

Quelles seront les activités du musée ?

Comme tout établissement de ce type, le *Musée du Son Enregistré* partagera ses activités entre exposition permanente et exposition temporaire.

Le musée aura aussi un rôle pédagogique par des actions spécifiques pour les enfants par exemple.

Où ce musée sera-t-il implanté ?

Au cœur de ce qui a été et est encore, malgré les apparences, un haut lieu de la musique et du spectacle, Pigalle, au pied de Montmartre, à Paris dans le 9^{ème} arrondissement.

Bien sûr Pigalle n'a plus l'aspect de la Belle Epoque mais n'en reste pas moins un lieu où la musique et le spectacle ont toute leur place. Mentionnons des endroits comme La Cigale, Le Trianon, Les 3 Baudets, le Divan du Monde.

Propriétaire des lieux, la Mairie de Paris a confié la gestion de l'immeuble situé au 53 boulevard de Rochechouart à Paris 9^{ème} arrondissement à la société Paris Habitat. C'est au pied de cet immeuble que le musée ouvrirait ses portes.

Mais nous avons besoin de vous !

Comment nous aider ?

L'étude de faisabilité que vous trouverez en annexe montre que le projet est financièrement viable à moyen terme mais nécessite de l'aide pour son lancement.

La Mairie de Paris a d'ores et déjà manifesté son soutien (voir lettre en annexe) et une demande de subvention est en cours d'instruction pour un vote au Conseil de Paris dans le cadre du budget 2012. L'obtention de cette subvention est une condition *sine qua non* du lancement concret du projet. C'est avec cet important préalable que nous vous demandons votre soutien.

Quelles formes pourraient prendre ce soutien ?

Pour les sociétés, une subvention, mécénat, La chose est courante pour les projets culturels et les conditions d'obtention de cette subvention peuvent être discutées entre nous, notamment sur le bénéfice que vous pourriez en tirer.

Pour les personnes physiques, soit un don dans le cadre des dispositions fiscales d'aide aux associations Loi 1901, soit un prêt pour faciliter le lancement du projet dans des conditions à négocier.